



**CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE DE VAUCLUSE**

80, rue Marcel Demonque
AGROPARC - CS 60508
84908 AVIGNON Cedex 9
Tél. 04 32 44 89 30

PÔLE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Affaire suivie par : Jérémy BLANCHARD
04 32 44 89 47
j.blanchard@cdg84.fr

Circulaire n°22- 34

Objet : Rappel sur le rôle du CT / CHSCT du CDG84

Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents,

Le Comité Technique du CDG84 examine les dossiers Hygiène et Sécurité pour les collectivités de moins de 50 agents.

A ce titre, **une partie CHSCT est tenue à chaque début de séance du Comité Technique** et tous les dossiers relatifs à l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail doivent y être présentés pour avis, conformément au décret 85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail dans la FPT.

Ces documents peuvent être notamment :

- Documents :

- Document Unique d'évaluation des risques professionnels et plan d'action
- Arrêté de nomination et lettre de cadre d'agent de prévention
- Diagnostic et plan d'action des risques psychosociaux
- Contrat d'apprentissage pour une personne de -18 ans

- Règlements et organisation des services :

- Règlement intérieur ou autre règlement spécifique en hygiène et sécurité
- Plan de formation hygiène et sécurité
- Organisation des services impactant les conditions de travail (télétravail, horaires décalées, ...)
- Projets d'aménagement importants des locaux modifiant les conditions de santé et sécurité au travail

- Rapports :

- Rapport annuel de prévention ou le rapport annuel général de la santé et sécurité issu du Rapport Social Unique (RSU)
- Programme annuel de prévention
- Rapport annuel du médecin de prévention
- Rapport d'enquête à la suite d'un accident de travail grave ou ayant pu entraîner des conséquences graves
- Rapport d'enquête à la suite de l'exercice d'un droit de retrait pour danger grave et imminent.

Avignon, le 08 avril 2022

Le Président

à

Mesdames et Messieurs

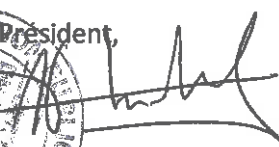
Les Maires et Présidents

Des collectivités et établissements de
Vaucluse rattachés au Comité Technique
du Centre de Gestion.

Le Service Prévention du CDG84 déploie de multiples possibilités d'accompagnement afin de permettre une mission adaptée aux évolutions des enjeux et d'apporter une réelle **Culture de la Prévention sur le territoire**.

N'hésitez pas à vous rapprocher de ce service pour la mise en œuvre de vos **Politiques de Santé et Sécurité au Travail** et de contacter votre **ACFI référent** qui vous conseillera sur la présentation de ces dossiers au CT / CHSCT du CDG84.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents, en l'assurance de ma considération distinguée.

Président,

Maurice CHABERT

